

## PERSONNEL NOMMÉ EN VERTU DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE

### ORGANISMES

Nom de l'organisme	Dispositions prévoyant que le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique
Assemblée nationale	RLRQ, c. A-23.1, art. 120 et 121
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	RLRQ, c. Q-2, art. 6.8
Bureau du coroner	RLRQ, c. R-0.2, art. 24
Bureau de décision et de révision	RLRQ, c. A-33.2, art.104
Bureau des enquêtes indépendantes	RLRQ, c. P-13.1, art. 289.15
Centre de services partagés du Québec	RLRQ, c. C-8.1.1, art. 38
Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	RLRQ, c. L-7, art. 30
Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	RLRQ, c. M-15.1.0.1, art. 87
Comité de déontologie policière	RLRQ, c. P-13.1, art. 204
Commissaire à la déontologie policière	RLRQ, c. P-13.1, art. 137
Commissaire à la lutte contre la corruption	RLRQ, c. L-6.1, art.12
Commissaire à la santé et au bien-être	RLRQ, c. C-32.1.1, art. 11
Commissaire à l'éthique et à la déontologie	RLRQ, c. C-23.1, art. 73
Commissaire au lobbyisme	RLRQ, c. T-11.011, art. 35
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	RLRQ, c. C-32.1.2, art. 47

Nom de l'organisme	Dispositions prévoyant que le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique
Commission consultative de l'enseignement privé	RLRQ, c. E-9.1, art. 103
Commission d'accès à l'information	RLRQ, c. A-2.1, art. 111
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	RLRQ, c. C-32.2, art. 10
Commission de l'équité salariale	RLRQ, c. E-12.001, art. 87
Commission de l'éthique en science et en technologie	RLRQ, c. M-15.1.0.1, art. 72
Commission de la fonction publique	RLRQ, c. F-3.1.1, art. 110
Commission de la qualité de l'environnement Kativik	RLRQ, c. Q-2, art. 184
Commission de la représentation	RLRQ, c. E-3.3, art. 536 et 537
Commission de la santé et de la sécurité du travail	RLRQ, c. S-2.1, art. 157 et 177
Commission de protection du territoire agricole du Québec	RLRQ, c. P-41.1, art. 9
Commission de toponymie	RLRQ, c. C-11, art. 122 et 165.6
Commission des lésions professionnelles	RLRQ, c. A-3.001, art. 429.5
Commission des normes du travail	RLRQ, c. N-1.1, art. 20
Commission des partenaires du marché du travail	Voir Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail (RLRQ, c. M-15.001)
Commission des relations du travail	RLRQ, c. C-27, art. 137.54
Commission des transports du Québec	RLRQ, c. T-12, art. 19

Nom de l'organisme	Dispositions prévoyant que le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique
Commission municipale du Québec	RLRQ, c. C-35, art. 15 et 18
Commission québécoise des libérations conditionnelles	RLRQ, c. S-40.1, art. 126
Conseil consultatif de la lecture et du livre	RLRQ, c. D-8.1, art. 9
Conseil de gestion de l'assurance parentale	RLRQ, c. A-29.011, art. 109
Conseil de la justice administrative	RLRQ, c. J-3, art. 86 et 172
Conseil de la magistrature	RLRQ, c. T-16, art. 255.3
Conseil du patrimoine culturel du Québec	RLRQ, c. P-9.002, art. 100
Conseil du statut de la femme	RLRQ, c. C-59, art. 13
Conseil supérieur de l'éducation	RLRQ, c. C-60, art. 13
Conseil supérieur de la langue française	RLRQ, c. C-11, art. 195
Curateur public	RLRQ, c. C-81, art. 9
Directeur des poursuites criminelles et pénales	RLRQ, c. D-9.1.1, art. 32
Directeur général des élections	RLRQ, c. E-3.3, art. 495 et 496
Fonds d'aide aux recours collectifs	RLRQ, c. R-2.1, art. 13
Institut de la statistique du Québec	RLRQ, c. I-13.011, art. 20
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	RLRQ, c. I-13.02, art. 14
La Financière agricole du Québec	RLRQ, c. L-0.1, art. 12

Nom de l'organisme	Dispositions prévoyant que le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique
Office de la protection du consommateur	RLRQ, c. P-40.1, art. 299
Office des personnes handicapées du Québec	RLRQ, c. E-20.1, art. 17
Office des professions du Québec	RLRQ, c. C-26, art. 5
Office québécois de la langue française	RLRQ, c. C-11, art. 165.6
Régie de l'assurance maladie du Québec	RLRQ, c. R-5, art. 11
Régie des alcools, des courses et des jeux	RLRQ, c. R-6.1, art. 12
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	RLRQ, c. M-35.1, art. 15
Régie des rentes du Québec	RLRQ, c. R-9, art. 32
Régie du bâtiment du Québec	RLRQ, c. B-1.1, art. 102
Régie du cinéma	RLRQ, c. C-18.1, art. 133
Régie du logement	RLRQ, c. R-8.1, art. 19
Société de l'assurance automobile du Québec	RLRQ, c. S-11.011, art. 12
Société d'habitation du Québec	RLRQ, c. S-8, art. 14
Sûreté du Québec	RLRQ, c. P-13.1, art. 62 et 353.7
Tribunal administratif du Québec	RLRQ, c. J-3, art. 86
Vérificateur général	RLRQ, c. V-5.01, art. 17 et 19